



- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

- Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) - Alain GUILLOU (*Ouest*) -
- Benoît WENK (*EST*) -
- Olivier YERLE (*Progiciels*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -
bureau 603, 199 rue Championnet 75018 PARIS
- Mail : cgcgfi@free.fr - tél : 01 44 85 88 92
(répondeur si absent) - Site WEB : www.fieci-cgc.org

Numéro 113 - 15 décembre 2008

Elections Prud'homales : très belle progression de la CFE-CGC !

Depuis des mois, les nouvelles en provenance du monde économique sont mauvaises : par effet « domino », la crise s'étend à des secteurs d'activité de plus en plus nombreux et divers....

En provenance du monde syndical, en revanche, une **excellente nouvelle** : la **CFE-CGC** affiche une très belle progression au scrutin prud'homal du 3 décembre 2008 !

Ses résultats se traduisent notamment par :

- un **accroissement de son nombre absolu de voix**, a contrario de la CFDT, la CFTC et la CGT qui, ensemble, perdent plus de 500.000 voix...et malgré une baisse du taux de participation - seulement 5 millions de votants pour 19 millions d'inscrits,
- une **progression de 7% à 8,3% toutes sections confondues** (Industrie + Commerce + Agriculture + Activités diverses + Encadrement),
- dans la **section Encadrement** où près de 87% des Salariés du Groupe GFI étaient inscrits :
 - un **taux de participation de 35%** (vs 25% seulement toutes sections confondues)
 - **la reprise - avec 28% des suffrages - de la 1^{ère} place** (détenue depuis 2002 par la CFDT),
 - plus de **500 conseillers prud'homaux élus**, dont **30 appartenant au secteur des SSII**.

**Nous remercions toutes celles et ceux qui, en votant pour nos candidats,
nous ont témoigné leur confiance :**
grâce à vous tous, la « mort annoncée » de la CFE-CGC n'aura pas lieu !

En dépit d'une campagne médiatique très « syndicalement correcte » au profit principalement de la CGT et de la CFDT, la campagne de terrain de la **CFE-CGC** a porté ses fruits : ses objectifs ont été atteints !

Cependant, nous sommes lucides, ce scrutin était un « test match » : l'élan est donné, mais c'est à vous, Salariés du Groupe GFI de transformer l'essai :

rejoignez notre équipe syndicale et adhérez à la CFE-CGC !

Traditionnellement, la veille d'une nouvelle année est le moment des bonnes résolutions. L'année 2009 s'annonce rude, voire dangereuse pour tous les Salariés. L'heure n'est plus aux tergiversations, mais au passage à l'acte :

- adhérer à la **CFE-CGC**, c'est simple comme un clic : www.cfecgc.org
- adhérer à la **CFE-CGC**, c'est simple comme un **coup de fil** :
bureau syndical : 01 44 85 88 92 ou portable : 06 83 09 41 92
- adhérer à la **CFE-CGC**, c'est **bénéficier d'une offre de services** pour vous aider à faire face aux difficultés que vous pourriez rencontrer en particulier, dans votre vie professionnelle.

L'année 2009 va démarrer sur les chapeaux de roues, mais elle sera l'année de tous les dangers : ne tardez pas à nous rejoindre, il y va de la défense de vos intérêts



La CFE-CGC

**La Lettre de la ---
SECTION SYNDICALE GROUPE GFI**

9 décembre 2008 : rencontre bilatérale CFE-CGC / Direction

Conformément à l'invitation du 30 septembre 2008, lancée par la Direction à toutes les Organisations Syndicales pour un « round » de discussions bilatérales, une délégation de la CFE-CGC (A TORTOCHAUT, A GUILLOU, O YERLE) a demandée à être reçue le 9 décembre, préalablement à la réunion de la commission paritaire prévue au planning et convoquée pour le 11 décembre.

Nos représentants ont défendu une plate-forme de revendications en 4 points majeurs et présenté des propositions, soit, en résumé, les demandes ci-dessous (pour plus d'infos, envoyer un mail à cgcgfi@free.fr) :

- **l'extension du champ de la Négociation au périmètre du Groupe GFI en France** (du fait de la croissance externe, plus de 2000 Salariés se trouvent désormais hors UES qui comporte quant à elle, 4000 Salariés : désormais, la négociation est déséquilibrée) et **la modernisation des accords d'entreprise de 2001**, afin d'aboutir à **la création d'un statut social commun à tous les Salariés du Groupe** (prévoyance/santé, frais de mission, tickets-restaurant, retraite, Participation et Intéressement...) : **simple application du principe de « mutualisation » au domaine social !**

Les Salariés de l'UES font du surplace tandis que l'intégration de nos collègues des entreprises récemment acquises entraîne généralement leur statut vers le haut.

Les acquisitions ont été en partie financées par le fruit du travail des Salariés de l'UES : ceux-ci ne méritent-ils pas un juste retour ?

- la mise en place d'une **politique salariale mixte** récompensant la réussite collective **et** la réussite individuelle. **La crise est l'occasion de « bousculer » les dogmes !** La CFE-CGC s'insurge contre le fait que chaque année 50% de l'effectif ne bénéficie d'aucune évolution salariale.

Pendants une première fois sur leur pouvoir d'achat, ces Salariés le sont une deuxième fois sur le montant de leur retraite future : en effet, du fait de l'augmentation annuelle et régulière de plus de 3% du PMSS (tranche A des salaires) leur part de salaire en tranche B se trouve mécaniquement réduite, et avec elle le nombre de points AGIRC base de leur retraite complémentaire Cadres! **La CFE-CGC dit NON à la double-peine !**

- une **amélioration des conditions de travail par l'élévation de la qualité du management et la prévention des problématiques complexes liées au stress**. La CFE-CGC a fait des propositions pour inciter la Direction à **sensibiliser tous les Salariés, aux comportements générateurs de stress** et quelque soit sa position hiérarchique.

Elle a remis à la Direction la « **vague n°11 d'octobre 2008 du baromètre Stress** » publié depuis 2003, 2 fois par an par la **Confédération CFE-CGC** et proposé d'élaborer chaque année un « **indice du bien-être au travail dans les divisions de GFI** », par sondage intranet anonyme directement auprès des Salariés, sur la base d'un questionnaire construit préalablement dans la concertation.

Sachant que le stress coûte 3% du PIB chaque année (cf le colloque du 12 novembre 2008 sur la « souffrance au travail » auquel participait notamment la CFE-CGC, des représentants de l'IPRP, de la médecine du travail et de l'inspection du travail) **le Groupe GFI pourrait accroître sa marge de manœuvre de plus de 10M€ en réduisant efficacement les facteurs de stress. Une part de ces gains pourrait revenir aux Salariés ...**

- la mise en place d'un « **calendrier de suivi des effets de la crise** » pour que la Direction informe régulièrement les Organisations Syndicales de l'impact de celle-ci sur GFI, au moyen d'indicateurs chiffrés, et **fasse le point en particulier sur l'efficacité des mesures prises par la Direction pour, « protéger l'emploi » comme le Président J TORDJMAN s'y est engagé au cours du CCE du 18 novembre 2008.**

Le 5 décembre, **M BEILIN (DG) a décidé d'annuler la réunion de la commission paritaire du 11 décembre 2008**. Nos représentants ont aussitôt demandé, en application de l'accord de droit syndical de mars 2001, la tenue d'une réunion de négociation rassemblant toutes les Organisations Syndicales, avant Noël : à l'heure où nous écrivons ces lignes, le 15 décembre, la Direction n'a rien proposé.

Les sujets à examiner sont cruciaux .

Jouer la montre est-elle la bonne stratégie ?

Pour la CFE-CGC, il y a urgence :

la crise, elle, avance à pas de géant !

Perdus de vue ?

Depuis que la « bise », pardon !, la crise est venue, les administrateurs représentant le fonds d'investissement APAX (qui détient indirectement 28% du capital de GFI) semblent bien silencieux... Pourtant, « aux temps chauds », pardon !, avant la crise énorme qui secoue l'économie aujourd'hui, ils déclaraient avec confiance (cf notre lettre syndicale n° 112 du 13 novembre 2008 et le courrier envoyé à J TORDJMAN le 4 novembre 2008) :

« *...la crise est le meilleur moment ...pour faire des opérations de développement intelligentes ...c'est là où le fait d'avoir un partenaire financier est important.* »

La **CFE-CGC** les prend au mot : l'intérêt de tous les acteurs du Groupe GFI est effectivement qu'il continue et amplifie son volant d'affaires !

**Messieurs, la crise est là !
Nous sommes tous à nos postes !
Mais, Vous...où êtes vous ?**

Au cours du CCE du 18 novembre 2008, le Président J TORDJMAN a signalé qu'il allait participer en décembre à une réunion organisée par APAX pour les entreprises dans lesquelles le fonds a investi : c'est l'occasion unique de leur remettre notre lettre du 4 novembre qui précise les attentes des Salariés face à la tourmente économique et de leur rappeler que :

**les Salariés sont inquiets, mais bien décidés
à traverser la tourmente sans CASSE !**

**Intersyndicale interprofessionnelle et
nationale pour réagir face aux
conséquences de la crise (suite)**

Le mois dernier nous vous informions de la mobilisation au niveau national et intersyndical de la **CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA**, l'idée étant d'arriver à des demandes communes aux 8 organisations syndicales, qui seraient ensuite portées au Président de la République par les leaders syndicaux. Une première réunion avait eu lieu le 5 novembre, la deuxième s'est tenue comme prévue le 24 novembre.

La **CFE-CGC** a notamment précisé qu'elle n'était pas favorable à un mouvement social dans l'immédiat, mais plutôt à l'élaboration d'un cahier de revendications communes : les 15 décembre 2008 et 5 janvier 2009 ont été retenues dans ce but. Dès lors, cette plate-forme commune arrêtée, il sera étudié l'opportunité d'une manifestation commune et de ses modalités.

Dans le groupe GFI, la **CFE-CGC** a déjà interpellé la Direction sur ce sujet (cf notre lettre du 4 novembre 2008 à J TORDJMAN).

Les premiers éléments de réponse ont été apportés par le Président J TORDJMAN au cours du CCE du 18 novembre, en particulier (résumé) :

- **protéger l'emploi** (exple : substitution de salariés GFI aux sous-traitants, préférence d'un échange de compétences entre les divisions de GFI par rapport à un recrutement, amélioration des conditions de travail, suivi pro-actif des Salariés..)

- **mettre en place un plan d'économies** pour « tout ce qui ne produit pas d'affaires »,

- **lancer la construction du statut social** Groupe GFI en France,

- **renforcer la communication** Direction / représentants du personnel et Salariés,

- **pas de blocage des salaires** mais une attention particulière pour les bas salaires et des critères complètement transparents pour l'affectation de toute prime.

Pas de doute, la situation est prise très au sérieux : « *« période exceptionnelle », « crise financière sans précédent », « crise exceptionnelle », « de ma vie, je n'ai jamais vu cela », « les marges de manœuvre des réduisent »...*

La **CFE-CGC** ne se trompait pas quand elle annonçait, le 16 octobre 2008 (cf notre lettre syndicale n° 111) qu'elle se montrerait extrêmement vigilante sur « au moins 2 priorités essentielles » : l'EMPLOI et les SALAIRES.

Nous y sommes ...

prêts à tirer le signal d'alarme, le cas échéant !